

**TERMES DE RÉFÉRENCE AUDIT FINANCIER DU PROJET
« RÉDUIRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET
AUX FILLES DANS LA RÉGION DU CENTRE-EST PAR LE
RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES, DES
CAPACITÉS D'AGIR DES FILLES ET DES FEMMES,
L'ASSISTANCE JURIDIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET
JUDICIAIRE » AU TITRE DE LA PÉRIODE ALLANT DU
01/05/2020 AU 30/11/2020**

Novembre 2020

Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé
Organisation dotée du Statut Consultatif du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Récépissé n°2013 - 000557/MATS/SG/DGLPAP/DAOSOC- Attestation de renouvellement N°00000221301

Web : www.onids.org ; E-mail : contact@onids.org

Tél : 00 226 25 37 37 12 – Cel : 00 226 70 88 33 36

Siège social : Ouagadougou, Quartier Sanyiri B

I. Présentation de ONIDS

Reconnue juridiquement en 2013, l'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) est une association de droit Burkinabé engagée dans la promotion et la protection des droits socio-sanitaires des populations vulnérables par la sensibilisation, le référencement, la formation, la recherche, la veille, l'alerte et l'interpellation des pouvoirs publics.

Notre mission est d'œuvrer à la protection, la vulgarisation et l'effectivité des droits de la personne humaine et plus particulièrement ceux des femmes, des jeunes et des groupes spécifiques afin d'améliorer leur statut sociojuridique. La vision stratégique de ONIDS s'articule autour de (04) axes stratégiques que sont : le renforcement des capacités des communautés à revendiquer leurs droits et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et jeunes (I) ; l'amélioration de la protection juridique et assistance aux groupes vulnérables face aux violences basées sur le genre (II) ; l'influence des politiques et des croyances et amélioration du statut socio juridique des femmes et des jeunes (III) ; le renforcement de la gouvernance et développement institutionnel de ONIDS (IV). Ces axes résument bien les volets d'interventions que sont la sensibilisation, la prise en charge, le plaidoyer et le renforcement des capacités de ONIDS et de ses partenaires. Du point de nos champs d'actions, ils couvrent aussi bien la promotion et la protection des droits humains de façon globale, mais mettent un point d'attention sur les inégalités envers les cibles femmes et jeunes dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la lutte contre les violences liées au genre et les actions d'autonomisation économique des femmes.

De 2013 à nos jours ONIDS a mis en œuvre des projets de lutte contre les grossesses non désirées et des avortements clandestins, contre la stigmatisation liée aux menstrues, puis un projet de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre. Depuis Mars 2020, le contexte de la crise mondiale lié à la COVID19 a entraîné la réorganisation des interventions pour une intégration des activités de prévention et de diffusion des mesures de protection contre cette nouvelle infection.

Enfin, notons que ONIDS est présente au Centre, au Centre Est et à l'Est et entretient une franche collaboration au niveau national, régional et international avec des structures tant publics, privés que communautaires. C'est ainsi qu'elle est membre de plusieurs plateformes et réseaux dont la plateforme « VIH et Handicap » de Humanité & Inclusion, le groupe de plaidoyer Santé Sexuelle et Reproductive/Stop Grossesses Non Désirées de Médecins du Monde France ; ONIDS est membre du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) et depuis juin 2019, dotée du statut consultatif spécial du Conseil Economique et Social.

II. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Réduire les violences faites aux femmes et aux filles dans la région du centre Est par le renforcement des connaissances, des

capacités d'agir des filles et des femmes, l'assistance juridique, psychologique et judiciaire », L'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) a reçu un financement du Fonds Africains pour le Développement de la Femme (AWDF).

Le Projet est mis en œuvre du 01 mai au 30 novembre 2020 dans dix villages du Kouritenga et dix (10) villages du Boulgou dans le Centre Est du Burkina-Faso.

Il a pour objectif de réduire voire l'élimination des violences faites aux femmes et filles, le respect de l'intégrité, l'autonomie physiques des femmes ; d'assurer le respect des droits économiques et une gouvernance inclusive et participatives des femmes pour un développement durable de nos sociétés , à travers des activités de renforcements des capacités d'acteurs terrains à bases communautaires, les sensibilisations, les référencements les rencontres d'échange avec des partenaires techniques œuvrant dans la Région pour une réduction des inégalités et des violences faites aux femmes et aux filles, la collecte de données.

Ce projet nous a permis de renforcer les connaissances et les compétences de 20 animateurs qui appuient dans la sensibilisation, l'éveil de consciences, la veille, l'alerte et le référencement.

Ce projet, nous a également permis de créer des alliances et l'engagement des partenaires. Il nous a enfin permis de collecter des évidences à travers la réalisation d'une étude sur la situation des droits des filles et femmes du Kouritenga et du Boulgou Dans le souci de la transparence et comme indiqué dans les documents du projet, l'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) recrute un cabinet d'audit externe qui aura pour mission de contrôler l'emploi des fonds alloués au projet. Cet audit financier est prévu dans le document de projet et à un objectif tant rétrospectif (vérification que les fonds de la subvention ont été utilisés conformément aux stipulations de la convention) que prospectif en termes de recommandations pour le futur.

Les présents termes de référence précisent les objectifs, une description détaillée de la mission du cabinet d'audit ainsi que les compétences requises du consultant.

III. Contenu du Projet

Titre du Projet : « Réduire les violences faites aux femmes et aux filles dans la région du centre Est par le renforcement des connaissances, des capacités d'agir des filles et des femmes, l'assistance juridique, psychologique et judiciaire »

IV. Objectifs de la mission

1. Objectif général

L'objectif général de l'audit financier et comptable est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière de l'Organisation

pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) sur la période allant du 01/05 au 30/11/2020 en vue de s'assurer que les ressources mises à la disposition sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

2. Objectifs spécifiques

L'auditeur devra réaliser un examen approfondi des états financiers et comptables, permettant de:

- Faire une situation de la comptabilité du projet ;
- Faire une situation des transactions financières du projet ;
- Certifier les états financiers et comptables du projet ;
- Dégager les insuffisances éventuelles liées à la gestion financière et comptable du projet
- Formuler des recommandations.

V. Durée de la mission

L'auditeur externe disposera d'un délai de **vingt (20) jours ouvrables** pour cette activité.

VI. Documentation nécessaire à la réalisation du travail

ONIDS mettra à la disposition de l'auditeur tous les documents dont il a besoin pour cet audit notamment:

- Etats financiers du projet AWDF généré par le logiciel,
- Rapports financiers périodiques envoyés au bailleur dans le cadre du projet AWDF,
- Pieces comptables des activités du projet AWDF,
- Toute autre information ou document jugé utile par l'auditeur.

VII. Qualification de l'auditeur

L'auditeur doit avoir des expériences en matière de l'application des Normes Internationales d'Audit (ISA) ou des normes d'audit de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI), ou tout ce qui est applicable pour cette mission d'audit. L'auditeur doit engager un personnel avec des qualifications professionnelles appropriées et des expériences adéquates dans le domaine de l'application de l'ISA ou de l'INTOSAI.

VIII. Composition de Dossier

Les dossiers de candidature doivent comprendre les offres suivantes :

- **Une offre technique** : renfermant les marches similaires, les qualifications, les

expériences, une méthodologie claire et détaillée, le planning et les CV détaillés de l'équipe ;

- **Une offre financière** : précisant les différents couts et le montant final en HT ou TTC.

IX. Analyses des offres

Évaluation des offres

Les Offres seront évaluées selon la grille suivante :

- Marchés similaires (Au moins 5 ; En raison de 2 points par marché) **10/100**
- Expérience de l'équipe **20/100**
- Méthodologies détaillée **20/100**
- Le respect du planning **10/100**
- Offre Financière la mieux disant **40/100**

X. Attribution du Marche

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse parmi celles qui sont conformes aux TDRs. Les soumissionnaires sont ainsi classés par ordre de mérite le mieux disant. L'offre avantageuse est celle dont la note globale est la plus élevée.

Toute demande d'information additionnelle devra être faite auprès : du Chargé de projet, dont les coordonnées sont les suivantes : contact@onids.org

XI. Conditions applicables et informations à fournir dans le cadre de la présente demande

Une Offre technique et financière devra être déposée au Bureau de l'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé sis au Secteur 51 à Sanyiri non loin de la mairie de l'arrondissement 5 Ouagadougou, en deux (02) exemplaires ; papier et support électronique en PDF à l'intention de la Chargée de projet, au plus tard le **07 décembre 2020 à 17Heures 30**, délai de rigueur.

L'offre technique et financière seront dans des enveloppes séparées portant respectivement la mention « offre technique » d'une part et de l'autre « offre financière ». L'offre financière ne sera ouverte que si l'offre technique obtient la moyenne technique soit 30 points sur 60.

XII. Modalités de paiements

L'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS) paiera les honoraires factures pour services rendus dans le cadre de la présente offre selon les conditions suivantes :

- 60 % après dépôt du rapport provisoire
- 40 % après dépôt du rapport final

Tout mandat additionnel à celui prévu à la présente devra faire l'objet d'une entente spécifique préalable.

XIII. Rapport

L'auditeur soumettra à L'Organisation pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé (ONIDS), deux types de rapports :

Une opinion sur les états financiers et un rapport sur le contrôle interne de l'organisation, lequel rapport est dénommé lettre de recommandation.

Le rapport sur les états financiers doit comprendre :

- Une opinion professionnelle sur les états financiers et les tableaux justificatifs.
- Les normes comptables appliquées et qui précisent l'effet de toute déviation de ces normes.
- Les normes d'audit appliquées

La lettre de recommandation doit porter de manière générale sur les constats et les recommandations relatives aux insuffisances en matière de gouvernance, de mise en œuvre du projet ou programme, de gestion financière, d'acquisition et de gestion des immobilisations.

La conformité aux activités proposées dans les plans de travail du projet et les accords signés avec l'AWDF, les zones à risque qu'il faut signaler à la direction de l'Organisation pour de nouvelles Initiatives en Développement et Santé et aux parties prenantes son opinion sur les états financiers à la fin de la vérification.

Un rapport provisoire sera soumis en français sous forme électronique en format PDF et sous forme papier dans un délai de dix (10) jours après le démarrage de l'activité.

L'auditeur devra ensuite déposer la version finale de son rapport au plus tard le 20^{ème} jour en version électronique et 03 supports physiques dont deux originaux et une copie.